

LE JOURNAL DE

GRIGNY

à l'affiche p 16

Tchat avec le maire
tous les jeudis
15h à 16h

n° 22 - juin 2011

Le journal d'information de la Ville de Grigny

site internet : www.mairie-grigny69.fr

actualités > p 03

Un marché de
produits locaux



la ville > p 08

Grigny : un modèle
pour la Région



conseil municipal > p 11

Séance du 17 mai



parole de > p 14

Bénévole :
Yves Gourbeault



Embarqués sur le Rhône

enfance / jeunesse > p 12



Les mots pour le dire

En juin 2011, nous voici à mi-parcours de votre mandat électoral. Quels ont été les principaux changements à Grigny depuis 2008 ?

Ils ont été nombreux. Le programme municipal validé par les Grignerots a été mis en œuvre à plus de 60 %. Cela s'est fait, malgré les remous politiques que nous avons rencontré en début de mandat et surtout malgré la crise financière qui a ébranlé la France et le monde. Il y a eu un investissement fort de la part des élus de la majorité mais aussi des services municipaux qui ont véritablement porté les orientations des élus et les propositions des habitants afin d'en accélérer la mise en œuvre. Il suffit de se promener dans les quartiers pour voir tout ce qui a été réalisé depuis 2008, tant par la Ville que par le Grand Lyon. C'est impressionnant, tant par le nombre que par la qualité.

Dans cette phase de bilan mi-mandat, quelles ont été vos plus grandes satisfactions concernant les réalisations effectuées ?

Incontestablement la qualité ! Il y a toujours, dans la mise en œuvre des réalisations quelles qu'elles soient, un véritable souci de qualité à tous les niveaux : structurel, environnemental, accessibilité... Je constate également, que le Grand Lyon partage ce souci d'excellence et d'écoute de la population. Il faut aussi mettre l'accent sur l'intégration de la démarche participative à tous les niveaux et sur l'opiniâtreté de l'équipe municipale et du personnel communal pour rendre le service public plus efficient en expérimentant des méthodes de travail plus adaptées à la situation et aux besoins des gens.

Quels seront vos domaines d'actions prioritaires pour les trois ans à venir ?

Nous abordons cette période avec un certain optimisme et une véritable volonté de construire l'avenir avec les gens. Les groupes de travail issus de la Démocratie participative sont un véritable point d'appui et la meilleure manière de donner le pouvoir aux citoyens. Malgré tout, il faut être conscient que de graves dangers pèsent sur l'avenir des collectivités locales, des communes et de la démocratie, à travers la réforme des collectivités territoriales et la réforme fiscale. Il faudra, sans doute, hausser le ton pour être entendus et écoutés.

Nous aurons l'occasion de débattre de tout cela lors de la présentation publique du bilan mi-mandat le 23 septembre, en soirée, au centre Edouard-Brenot. Tous les Grignerots y sont invités.

*René Balme,
maire de Grigny*

état-civil

Naissances

Chaïma Ghadi
Camille Guimar
Yasmine Bensaadia
Estéban Viti
Vanessa Naili
Jallil Zahour
Tom Favergeat
Lucas Biau
Morgan Loureiro
Samson Lacoste
Cécile Wagner
Syriel Massacrier

Mariages

Sandrine De Caro
& Laurent Leynaud
Nathalie Fraile-Sanchez
& Cyrille Duroy

Décès

Nadine Bourdin, née
Pessogneau
Josette Masson
Antoine Pessogneau
Bernard Schott
Marie Grangeard
Camille Gauthrat, née
Dewilde
Gabriel Pangaud

*mairie de Grigny
service État-Civil
Tél. 04 72 49 52 19*

passesports

À Givors

Passeports biométriques sur RdV : à la mairie de Givors

Tél. 04 72 49 18 18

ou

à l'annexe des Vernes

Tél. 04 72 49 82 17

Les Cartes d'Identité sont délivrées à Grigny.

*mairie de Grigny
service Cartes Identité
Tél. 04 72 49 52 21*

nouveau

Un Marché de produits locaux à Grigny

Mercredi 22 juin : lancement du tout premier Marché de produits locaux sous le préau de l'école élémentaire Joliot Curie (à l'angle du 1, rue André Mayer), entre 16h30 et 19h.

Maraîchers, apiculteurs, viticulteurs, fromagers, épicerie sèche, produits de beauté naturels... ce marché sera l'occasion pour les habitants de rencontrer les producteurs locaux, et de se procurer des produits biologiques ou issus de l'agriculture raisonnée, provenant de la région Rhône-Alpes.

Issue de la démarche participative initiée par la Ville, au travers du groupe de travail sur les besoins vitaux, et poursuivie par le Conseil Communal de l'Environnement, cette idée vise à mettre en valeur les circuits courts, et à favoriser l'accès à des produits sains, de qualité, et ce, à des prix accessibles. Le marché sera reconduit tous les mercredis. Possibilité de se garer sur parking de l'Hôtel de Ville.

Renseignements

*service Technique, mairie de Grigny,
Tél. 04 72 49 52 16*

les mots pour ne pas le dire

DSK vs FMI : un scandale peut en cacher un autre

Certains faits, ponctuels, donnent parfois l'impression que l'effervescence de la média-sphère compte plus que le sens d'une affaire. À l'heure où les projecteurs sont braqués sur les frasques supposées de l'ancien directeur général du FMI, où les bavardages médiatiques vont bon train, et où l'électorat potentiel de DSK tente désespérément de digérer la pilule, c'est bien sur l'organisation du FMI lui-même qu'il conviendrait de réfléchir. Ils sont déjà nombreux, ceux qui briguent le poste laissé vacant par le « présumé innocent », en cherchant à justifier leur candidature par de supposées certitudes. D'un côté, l'Europe, craintive, et depuis toujours incapable de parler d'une seule voix dans les affaires traitées par le FMI, feint, avec une réactivité surprenante, d'avoir trouvé en Christine Lagarde, la personne idéale. De l'autre, les pays émergents (Chine, Mexique, Inde...) entrevoient enfin l'occasion de se positionner dans un système monétaire international archaïque, dans lequel ils ne sont pas équitablement représentés (le FMI est inspiré du *nouvel ordre économique* proposé par l'américain Harry D. White en 1943). Mais personne ne vient rappeler que les américains détiennent, à eux-seuls, 25% des quote-parts du FMI, et l'exclusivité d'un droit de veto. DSK lui-même ne souhaite ni un américain, ni un européen pour le remplacer... Pourquoi ? Un débat sur le légitimité des organisations internationales serait-il superflu ?

internet

Passez une petite annonce sur le site de la ville



Vous voulez vendre votre appartement, votre voiture, votre moto, un vélo, des meubles, des vêtements, un ordinateur, des jeux vidéo, des livres, ou donner des chatons... Rendez-vous sur www.mairie-grigny69.fr, rubrique : petites annonces. Elles sont publiées dès que leur contenu a été validé.

Raphaël Sève, responsable des TIC
Tél. 04 72 49 52 35
www.mairie-grigny69.fr

impôt

Déclaration de revenus : l'urne disponible en mairie

Le 27 avril, les services fiscaux informaient le maire de Grigny que le dépôt des déclarations de revenus en mairie n'était pas reconduit pour des motifs de sécurité. Contrairement à cette directive, René Balme considère que ce service de proximité est utile et maintient donc le recueil des déclarations en mairie, dans les meilleures conditions de sécurité possible. Une urne cadenassée est ainsi à disposition des contribuables, sous la surveillance de l'agent d'accueil.

association

Sculpterre expose



L'association Sculpterre expose du 18 au 30 juin, à la maison Hosotte, siège des Amis du Vieux Grigny⁽¹⁾. L'occasion de voir le travail des adhérents (enfants et adultes) réalisé au cours de l'année. Vernissage samedi 18 juin à partir de 17h. L'exposition est visible aux heures d'ouverture du local.

Sculpterre
9, rue Buisson
Tél. 04 78 39 75 68
sculpterre@yahoo.fr

1 : Amis du Vieux Grigny
14 place Jean-Jaurès
mardi & jeudi : 14h à 17h
dimanche : 9h à 12h

ccas

Plan Canicule 2011

Suite aux graves conséquences qui ont marqué l'été 2003, un Plan Canicule est désormais opérationnel à chaque période estivale, depuis 2004.

Depuis le 1^{er} juin, le Plan Canicule 2011 est lancé pour prévoir et recevoir quotidiennement les remontées de la situation sanitaire par le biais de Météo France, l'Institut de veille sanitaire et les préfets, afin de déclencher des alertes canicule si nécessaire. Les maires peuvent passer par les CCAS pour recueillir les éléments indiquant l'identité, l'âge et l'adresse des personnes concernées⁽¹⁾, qui, en cas de déclenchement du plan d'alerte, seront régulièrement contactées par le service social. Pour bénéficier de ce service, vous pouvez vous inscrire en mairie, au CCAS ou par téléphone, ou encore retourner le coupon en page 15 de ce journal.

1 : personne de 75 ans ou +, vivant seule ou avec une personne non valide, à autonomie limitée, ayant peu de contact avec les proches, et sans aide de la part de l'assurance-dépendance

RAPPEL : précautions à prendre en cas de fortes chaleurs

- Fermez volets et fenêtres le jour, ouvrez-les la nuit.
- Restez chez vous durant les heures les plus chaudes. Si possible, rendez-vous au moins 2 h dans un endroit climatisé, ombragé ou frais.
- Portez des vêtements de couleur claire.
- Humidifiez vous (douches et brumisateurs).
- Buvez de l'eau, mangez régulièrement pour garder vos sels minéraux.
- Évitez la caféine et l'alcool.
- Demandez conseil à votre médecin si vous prenez un traitement et que vous constatez des symptômes inhabituels.
- Demandez de l'aide si la chaleur devient insupportable.

Bon à savoir :

Des seuils minimaux établis dans chaque département servent à déclencher les systèmes de vigilance. Dans le Rhône, l'alerte est fixée à 32° la journée et 20° la nuit. L'activation du plan canicule s'échelonne sur 4 niveaux, 1 étant le moins grave.

mairie de Grigny, CCAS

Tél : 04 72 49 52 10

lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
fermé le mardi matin

association

Court-métrage : comité de sélection

Dans le cadre du lancement d'un Festival de court-métrages prévu les 28 et 29 octobre au centre Brenot de Grigny, l'école de vidéo VIVE, organisatrice de l'évènement, ouvre le comité de sélection aux grignerots. Une présélection parmi des milliers de créations audio-visuelles est déjà initiée autour du thème des « cinémas du monde ». Les personnes désirant à la deuxième phase de la sélection peuvent se manifester auprès d'Olivier jusqu'au 20 juin.

ViVé - 1 rue du 11 Novembre Grigny - Tél. 06 10 27 09 75

commémoration

Le rendez-vous « de la Résistance »

Chaque année, le dimanche le plus proche du 21 juin, date de l'arrestation de Jean Moulin en 1943, une tournée d'hommage aux victimes du nazisme est organisée par l'association *Journée de la Résistance*, créée en 1967 par deux résistants déportés du Rhône. Une dizaine d'équipes sillonnent le département pour honorer les 84 stèles qui y sont érigées.

En 2011, Béatrice Robert, responsable de la tournée « Turquoise » qui concerne Grigny depuis 7 ans, donne rendez-vous dimanche 19 juin, à 9h devant la stèle de la Libération. Les participants se réuniront ensuite à 12h30, place Bellecour, pour une cérémonie avec des élus et différents Corps Militaires de la mairie de Lyon. « Tout le monde peut venir. Je donne rendez-vous à tous les par-



participants des 6 communes de ma tournée » ajoute Béatrice.

Journée de la Résistance

Béatrice Robert Tél. 04 27 82 47 59

théâtre

Spectacle

La Troupe de la Cité présente les 9 et 10 juin, une pièce de Jules Romain, sur « *le danger que représentent les beaux parleurs dont la véritable passion est la volonté de puissance* ». Jeudi 9 et vendredi 10 juin à 20h45, salle Jean Macé. Représentation au théâtre du Vieux Givors, dimanche 26 juin à 17h. PAF : 10 €

Renseignements et réservations
Tél. 06 27 30 75 95
06 60 39 56 11

emploi

Mobilisation des Entreprises pour les Jeunes

Demandeurs :
Vous souhaitez trouver un emploi dans le sud ouest lyonnais ?
Bénéficier d'une formation par le biais de l'alternance ?
Découvrir les métiers d'une entreprise ?

Entrepreneurs :
Vous souhaitez trouver un collaborateur pour étoffer votre équipe ?
Former une personne pour pérenniser son poste au sein de votre entreprise ?
Faire découvrir votre secteur d'activité ?

Découvrez le dispositif MEJ (Mobilisation des Entreprises pour les Jeunes et personnes en recherche d'emploi).

Contact :
Véronique Michallet
Chargée de Mission MEJ
Tél. 04 78 86 04 01
mej@solen.asso.fr
www.federationsolen.fr

ccas

Bons d'énergie

Du 6 au 18 juin, inscriptions aux bons d'énergie pour les retraités ou invalides et sous certaines conditions. Cette aide est destinée à soulager les bénéficiaires de leurs charges de loyer, électricité, gaz, fuel...

Pièce à fournir à l'inscription : copie de la déclaration de revenus de l'année en cours ou relevés de pensions + complémentaires, quittance de loyer, facture EDF GDF ou autre, + RIB pour ceux qui dispose d'un chauffage au fuel ou à l'Opac.

ccas

Film

Jeudi 16 juin, à 13h30 à la médiathèque, projection d'un film (titre non communiqué à ce jour)

mairie de Grigny
CCAS
Tél. 04 72 49 52 10

déchets

Compostage individuel : fin de l'opération

Dans l'attente de nouvelles directives du Grand Lyon, l'aide à l'équipement en silos à compost est suspendue. La convention financière qui liait la communauté et Grigny touche à sa fin. Cette opération a permis aux grignerots qui le souhaitaient de bénéficier d'un remboursement de 30 € sur l'achat de matériel du compostage individuel. Nous vous tiendrons informés des actions nouvelles développées par le Grand Lyon.

association sportive

Grigny Évolution Gym

1^{er} trimestre 2011 brillant pour la GÉG lors de la Coupe du Rhône de gymnastique, qui regroupe tous les clubs du département (200 gymnastes environs).

En février, lors de la Coupe du Rhône par équipe, deux d'entre elles plaçaient la GEG à la 3^{ème} place. Début avril, ce n'est pas moins de 4 podiums sur 5 catégories qui ont été obtenus lors de la Coupe du Rhône individuelle. Alors que les plus jeunes s'approchaient des 10 premières places pour leur toute première participation, d'autres décrochaient des récompenses, comme Manon Antoniali, arrivée 7^{ème} dans une catégorie où le niveau était élevé. Les filles du groupe Excellence, bénéficiant de leur expérience, s'illustraient avec Fanny Ludolph 1^{ère} catégorie minime, Alexandra Billaud 1^{ère} cadette 1996, Tiffany Garcia 3^{ème}, Manelle Gheghiani 4^{ème} et Delphine Tanghe 4^{ème} en cadette 1997.



C'est dans cette ambiance dynamique que se prépare le gala de gymnastique qu'organise chaque année l'association. Véritable fête dédiée à la gymnastique qui regroupera toutes les sections, des plus jeunes (4 ans) aux adultes, le samedi 25 juin dès 18h30 au gymnase Henri-Colas, laissant présager un spectacle à la hauteur de ces beaux succès.

Gala de gymnastique, samedi 25 juin à 18h30 gymnase Henri Colas
Entrée : 1 € : à partir de 10 ans, 2 € : 16 ans et +
billet donnant droit au tirage de la tombola.
renseignement : g.garcia3@numericable.com

association

Serge Robert : sur les chapeaux de roues

Serge Robert a fait battre le cœur de ses supporters lors de la coupe de France Vitesse Promosport 2011 qui s'est déroulée les 23 et 24 avril sur le circuit de Ledenon (3,2 km) dans le Gard. Soutenu par l'association grignerote Arti'Mad Racing Team, qui a pour objet de fédérer tous les « mordus » de ce sport mécanique autour de la promotion de leur pilote, Serge a dignement baptisé son tout nouvel engin, l'IZF-R1 de Yamaha. Pour sa première course de l'année, après quelques mois d'inactivité de pilotage, il s'est hissé jusqu'en demi-finale, arrivant 18^{ème} sur les 30 concurrents de sa série. Ce score lui a permis de concourir pour la Consolante, le dimanche, au terme de laquelle il se place 11^{ème} sur 32.



Tous ses supporters attendent avec impatience sa prochaine course, lors de la Coupe de France Promosport du 18 et 19 juin, sur le circuit de Magny-cours, dans la Nièvre.

Internet : <http://gaffin01.e-monsite.com/>
mail : titi4369@free.fr

champions !

Amicale Laïque section Rock : le challenge

Tous les mercredis, Rémi Vilaplana et Mickaël Truchet reçoivent une soixantaine de danseurs, adolescents et adultes, par niveaux (débutants, confirmés, compétitions), pour donner des cours de Rock via la section dédiée de l'Amicale Laïque. Cette année, 3 des couples adhérents se présenteront au Championnat de France qui se déroulera les 12 et 13 juin à Montélimar. Les résultats seront communiqués dans le Journal de Grigny de juillet.

Hameau des Berges du Rhône label « basse consommation »



Le Hameau des Berges du Rhône, ensemble résidentiel de 25 villas jumelées avec jardin, terrasse et garage privatif sera bientôt achevé dans le quartier des Arboras.

Ce programme, acheté par l'opérateur social ICF, dont l'actionnaire majoritaire est la SNCF, atteint les performances « Bâtiment Basse Consommation » (BBC), et s'avère être une première en Rhône-Alpes.

Cette réalisation mobilise plusieurs partenaires privés et institutionnels.

La municipalité de Grigny apporte son cautionnement solidaire à hauteur de 532 153 €, soit 15% de l'emprunt que l'opérateur ICF contracte en Prêt Locatif Social (PLS).

Première phase d'un projet de grande envergure dont la deuxième partie, composée d'une quarantaine de logements (collectifs, maisons individuelles et logements intermédiaires), doit être finalisée en 2013, ce hameau s'inscrit dans une double politique d'accès au logement social et de valorisation de l'habitat de qualité, respectueux de l'environnement.

Situées dans le quartier des Arboras, ces constructions vont contribuer à dynamiser la zone, tout en favorisant l'émergence d'une véritable mixité sociale dans cet ensemble résidentiel.

*Le Hameau des Berges du Rhône,
25 villas jumelées avec jardin,
terrasse et garage privatif verra
bientôt le jour dans le quartier
des Arboras*

logement

Favoriser l'accès au logement équitable et responsable

Avec 32 % de logements sociaux sur l'ensemble du parc résidentiel de Grigny, contre une moyenne de 23 % sur le Grand Lyon, la municipalité, qui vient de réactualiser son Programme Local d'Habitat (PLH), affiche une volonté claire d'améliorer le cadre de vie des habitants, de garantir une mixité du parc public et de faciliter l'accès aux ménages les plus modestes, (240 demandes de logement en attente) tout en maintenant l'attractivité résidentielle du territoire.

Historique du projet

Quand un promoteur immobilier souhaite investir dans une commune, il doit présenter les contours de son projet d'aménagement à la municipalité qui, en fonction de son PLH, décide d'autoriser, voire de soutenir ou non certaines constructions.

Avec plus de 240 demandes de logement en attente, la politique de la majorité en la matière est d'optimiser les capacités résidentielles de la commune tout en favorisant les opérations en accession sociale et abordable. Le PLH stipule également qu'il faut « généraliser la prise en compte du référentiel habitat durable du Grand Lyon afin de limiter les charges locatives et d'améliorer la solvabilisation des locataires ».

Ainsi, le Hameau des Berges du Rhône qui propose d'une part, un confort de vie pensé autour des principes de l'économie énergétique grâce au label BBC, et d'autre part des logements accessibles en Prêt Locatif Social (PLS), s'inscrit totalement dans les orientations municipales.

À l'origine, c'est sur les conseils d'Olivier Mignotte de l'agence Nor-



man Parker, que Belin Immobilier, une entreprise d'aménagement urbain, décide d'investir dans le quartier des Arboras. Bien conscients qu'à l'échelle du Grand Lyon, la commune dispose d'un fort potentiel d'attractivité tout en ayant des réserves foncières limitées, les partenaires du projet proposent la construction de 25 villas jumelées, du type 3 au type 5, dans le cadre d'une résidence calme et confortable avec jardin, terrasse et garage privatif, le tout à proximité du centre ville, crèche, écoles primaires, maternelles, la médiathèque et le centre culturel.

Si ces logements sociaux, type PLS (TVA à taux réduit, exonération de la Taxe Foncière sur la propriété bâtie), sont accessibles aux ménages relativement aisés, les ressources nettes annuelles imposables par foyer concerné restent plafonnées. Dans la deuxième partie du projet, qui sera finalisée en 2013, une partie des logements sera en PLAI et PLUS, des formules qui constituent une offre locative encore plus sociale. C'est le bailleur social ICF, qui gèrera l'ensemble de ces habitations.

Les partenaires

Alors que le groupe Belin, acteur incontournable de la promotion immobilière dans le sud-ouest de la France, réfléchit au projet du Hameau des Berges du Rhône, la société KaleLithos, constructeur de logements économiques et éco-

logiques, s'intègre progressivement dans le programme. Basée à Montpellier, cette entreprise apporte son expertise en matière de constructions durables, et propose d'adopter aux caractéristiques du Hameau, la technologie Hargassner (chaufferie et eau chaude sanitaire collective avec combustible en bois déchiqueté) pour la première fois en Rhône-Alpes. Ce partenariat séduit la municipalité dans la mesure où les locataires bénéficieront, à court terme, d'une économie notable sur leur consommation d'eau chaude et de chauffage. De plus, cette opération permet au Hameau d'être labellisé BBC (voir encadré P.7).

Grand bailleur « au service des territoires pour un habitat responsable et durable », ICF rachète l'ensemble du programme et devient l'opérateur principal du projet. Dans une ville marquée par la tradition cheminote, il paraît d'ailleurs assez logique qu'ICF Sud-Est Méditerranée, agence d'une des 4 Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH) du groupe ICF et filiale à 100% du groupe SNCF, se soit porté acquéreur de ces constructions. Le groupe ICF a d'ailleurs signé un accord-cadre avec l'État en juillet 2010, pour une durée de 6 ans, confirmant les efforts du groupe en matière de construction et d'acquisition de logements sociaux locatifs. ICF investira ainsi 810 millions d'euros sur cette période pour réhabiliter son patrimoine, produire 14 700 logements, dont 2/3 en zone tendue.



Label BBC

Le label Bâtiment de Basse Consommation Énergétique (BBC 2005), inspiré de nos voisins Suisses (label Minergie), est une norme officielle française, créée en mai 2007, qui vise à fixer certaines valeurs énergétiques dans la consommation des ménages. Ce label poursuit un objectif clair : atteindre une consommation inférieure de 50% à la consommation réglementaire. Sont prises en compte dans le calcul de cette exigence, les consommations de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de climatisation, d'éclairage et les auxiliaires de chauffage et de ventilation. Au sein de la résidence *Le Hameau des Berges du Rhône* sera installé un nouveau système de chauffage au bois déchiqueté, unique en son genre dans la région Rhône-Alpes. Cette installation s'inscrit parfaitement dans les critères fixés par le label BBC. Ce système de chaudière est simple et présente beaucoup d'avantages, autant pour le collectif public que pour l'exploitant. Ces chaudières permettent une économie, une fiabilité et une indépendance énergétique très importantes. Le bois déchiqueté, produit à partir de déchets d'exploitations forestières locales, est stocké puis chargé dans le silo pour permettre le chauffage du lotissement pour l'hiver.

Avantage pour l'exploitant:

- ✓ valorisation des déchets
- ✓ complément d'activité et de revenus
- ✓ production mécanisée minimisant la charge de travail
- ✓ gain de temps important par l'automatisme du chauffage
- ✓ chaudières fiables, performantes et économiques



Caractéristiques du bois déchiqueté (selon Norme Autrichienne M 7133)	
Pouvoir calorifique	4 kWh / kg à 25% H ₂ O
Densité	200-250 kg / m ³
Granulométrie	G30 / G50
Humidité sur brut	15 - 35%
Besoin en énergie primaire	1,8-2%



Plafonds de ressources revenu fiscal de référence

Catégorie de ménage (*)	PLAI	PLUS	PLS
1	10 572 €	19 225 €	24 993 €
2	15 405 €	25 673 €	33 375 €
3	18 524 €	30 874 €	40 136 €
4	20 612 €	37 272 €	48 454 €
5	24 116 €	43 846 €	57 000 €
6	27 178 €	49 414 €	64 238 €
Pers. suppl.	3 031 €	5 512 €	7 166 €

(*)	SCELLIER INTERMÉDIAIRE	AUTRES DISPOSITIFS
1	Personne seule	Personne seule
2	Couple	2 personnes sans personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages.
3	Personne seule ou couple avec 1 personne à charge	3 personnes ou 1 seule avec 1 personne à charge ou un jeune ménage sans personne à charge.
4	Personne seule ou couple avec 2 personnes à charge	4 personnes ou 1 seule avec 2 personnes à charge
5	Personne seule ou couple avec 3 personnes à charge	5 personnes ou 1 seule avec 3 personnes à charge
6	Personne seule ou couple avec 4 personnes à charge	6 personnes ou 1 seule avec 4 personnes à charge

le mot de l'élue

Catherine Verzier adjointe au logement



Il est important de rappeler que le droit au logement, codifié comme droit humain dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, est un droit universel reconnu par les traités internationaux, et par notre propre constitution.

Il s'agit là d'un droit fondamental que l'État est dans l'obligation juridique et contractuelle de garantir, afin de respecter ses engagements internationaux dans le cadre du Pacte International relatif aux droits économiques et sociaux.

Et pourtant, le désengagements de l'État dans ce secteur est flagrant.

Avec 3,5 millions de personnes, non ou mal logées, 1,4 millions de demandeurs de logements sociaux, 100 000 sans-abris, des millions de familles menacées d'expulsion, le droit au logement n'est pas encore devenu une réalité pour tous, et, au lieu d'être source de confort et de bien-être pour chacun, est au contraire devenu un creuset d'inégalité.

Le monde marche à l'envers et c'est l'État, garant de ce droit fondamental, qui aggrave dangereusement la situation.

La recherche immédiate de profit exigée par le capitalisme, interdit toute production massive de logements sociaux pour répondre au besoin urgent de la population. Pourquoi si peu de contraintes pour les communes qui ne respectent pas le seuil des 20% de logements sociaux ? Contraintes de polichinelle qui les autorisent à ne pas respecter la loi.

m@ison

Biennale de la m@ison : lancement 2011

Le 13 mai, la m@ison de Grigny a annoncé le lancement de la 3^{ème} édition de sa biennale qui se déroulera les 25 et 26 novembre à Lyon.

Cet événement ouvre un nouveau cycle de travaux et de festivités, autour d'un axe principal : la démarche d'éducation populaire aux TIC (éducation, citoyenneté, solidarités, développement durable). L'édition 2011 ouvrira également de nouvelles perspectives : une plus grande accessibilité de l'évènement à Lyon, une journée exclusivement dédiée aux accompagnateurs / formateurs TIC suivie d'une journée ouverte au grand public centrée sur le partage des savoir-faire et des usages, la consolidation du rôle de la m@ison dans la CORAIA (Coordination Rhône-Alpes de l'Internet Accompagné). Au programme également, la question de la liberté, et plus



concrètement de l'utilisation du logiciel libre. Cette édition marquera un tournant dans l'histoire de la m@ison, et la positionnera véritablement comme un acteur régional et national, à dimension de plus en plus internationale.

structures petite enfance

Zoom sur le Pôle Petite Enfance

Durant le mois de mai, un reportage sur le Pôle Petite Enfance de Grigny a été diffusé sur des chaînes télévisées, afin d'illustrer l'originalité ce service à la population, lancé le 14 septembre 2009.

À l'époque, la municipalité avait saisi l'opportunité d'exploiter un lieu inoccupé de 340 m² au dessus de la crèche des Arboras, pour y créer un espace de vie collectif destiné à recevoir des activités liées à la petite enfance : accueil de jeunes enfants (extension de la crèche des Arboras), centre de loisirs 3/4 ans (24 places) et annexe du Relais Petite Enfance sur le quartier Arboras / Berthelot. Un poste de chargé d'accueil a été créé afin d'assurer l'orientation des parents en recherche de mode de garde. Ce projet, financé par la Ville, la CAF et le Fond Européen pour le Développement Économique Régional (FEDER) correspond à la triple volonté politique de mutualiser les



compétences et les moyens pour l'accueil de la petite enfance, d'agir en faveur du soutien à la parentalité sur le territoire et d'instaurer une dynamique de co-éducation entre les parents et les acteurs éducatifs dans le cadre de la démocratie participative. Le reportage, réalisé sur demande du secrétaire général aux Affaires Régionales, vise à démontrer que l'Europe soutient, via le FEDER, des initiatives concrètes et exemplaires visant à améliorer le quotidien des familles en organisant l'accueil des jeunes enfants dans un environnement, confortable, moderne et fonctionnel.

débat

Verriers de Givors : la mobilisation s'accroît

Jeudi 12 mai, plus d'une centaine de personnes sont venues assister au débat animé par René Balme, autour de la problématique rencontrée par les anciens verriers de l'entreprise VMC BSN Glasspack : la reconnaissance et le suivi des maladies d'origine professionnelle des salariés. Des familles d'anciens ouvriers se sont déplacées pour entendre les experts juridiques, médicaux, associatifs, s'exprimer à ce sujet, tandis que la corporation était bien représentée pour défendre les salariés qui exercent aujourd'hui. Le 22 juin à 14h, l'association des anciens verriers de Givors propose une mobilisation pour accompagner Christian Cervantès à l'audience du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, au Palais de justice de Lyon, rue Servient. Alors qu'il attend cette échéance depuis presque 2 ans, espérons que le jugement lui permette, enfin, de faire valoir ses droits à la reconnaissance de maladie professionnelle.



smaga

Travaux rue de Pressensé : déviation jusqu'en septembre 2011



Afin de limiter les inondations chez les riverains du Garon et d'améliorer l'écoulement de la rivière pendant les périodes de crues, le pont enjambant le cours d'eau, rue de Pressensé sera remplacé par un ouvrage sans pile centrale et positionné dans l'axe naturel de l'écoulement des eaux.

La nature des travaux va entraîner des perturbations de la circulation automobile. Pendant la durée du chantier, un dispositif de circulation par feux alternés sera mis en place.

Il est néanmoins vivement conseillé d'éviter le secteur de la rue de Pressensé. Pour se rendre à Grigny centre, il sera préférable de suivre l'itinéraire conseillé depuis la RD 386 empruntant l'avenue du 19 mars 1962 et la rue Pasteur.

La desserte des bus et l'accès à la déchèterie seront maintenus durant les travaux.

SMAGGA

262, rue Thimonier Brignais
www.contratderivieredugaron.fr
Tél. 04 72 31 90 80

conseil général

Grigny « la verte » un modèle pour la région

Fin avril, une délégation de la région Rhône-Alpes menée par Jean-Jack Queyranne, président du conseil régional, Gérard Leras, conseiller spécial à la politique foncière et Marie-Odile Novelli, vice-présidente déléguée au logement, s'est présentée à Grigny, où le maire, René Balme et Béatrice Rollat, première adjointe, les ont chaleureusement reçu afin d'échanger autour de la stratégie foncière régionale.



Pour cette journée dédiée à la problématique foncière dans la conception des territoires, Jean-Jack Queyranne et son équipe ont passé la matinée à proximité de Vienne, dans la Vallée de la Gère, puis l'après-midi à Grigny, commune réputée pour sa politique de maintien d'activité agricole en secteur péri-urbain. La ville devient ainsi un véritable cas d'école, exemplaire pour la région.

Objectif 2011 : la région s'implique

La politique foncière s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire et concerne, au niveau régional, plusieurs compétences de manière transversale : économie, agriculture, logement, environnement... C'est pourquoi le conseil régional souhaite lancer en octobre prochain, une politique innovante et ambitieuse en votant une délibération-cadre permettant d'harmoniser les actions entreprises par les différentes collectivités territoriales.

À cet égard, la région souhaite proposer une stratégie globale et dynamique sans être juridiquement actrice, mais plutôt génératrice d'énergie et de soutien avec les acteurs concernés. Avant de voter cette délibération cadre, une étude de cas concrets a été initiée depuis décembre 2010 dans une quinzaine de zones d'étude, parmi lesquels Grigny, un modèle à suivre pour protéger le foncier agricole.

En effet, la région Rhône-Alpes étant soumise à une très forte pression foncière due aux besoins grandissant en matière d'urbanisme (3^{ème} région plus chère de France), il lui faut aujourd'hui mettre en place une politique clairvoyante pour préserver les sols agricoles et les espaces naturels à l'échelle du territoire.

Chaque année ce sont plus de 3000 hectares qui disparaissent du Marché Foncier Agricole (MFA), explique Gérard Leras, il fallait donc d'urgence choisir de les préserver ou non. Or, « pour augmenter le nombre des exploitations agricoles en Rhône-Alpes, il va falloir renverser plus de 250 ans d'évolutions politiques, sociales et économiques. Pour bien agir, il faut donc y aller plein pot dès maintenant » conclut le conseiller spécial.

Toute la question est alors de savoir si la promotion de l'agriculture de proximité est possible ou pas.

Grigny, diagnostiquée exemplaire

À Grigny, la réponse est trouvée et assumée depuis de nombreuses années.

Si les Grignerots doutaient que de vivre « au vert », nourrir leurs enfants au restaurant municipal avec des produits bio, ou former des groupes de travail sur les besoins vitaux, sont autant de petits luxes d'une grande rareté, la région, en étudiant la commune pour établir son diagnostic final, vient désormais de confirmer que Grigny est engagée sur la bonne voie.

La majorité municipale a d'ailleurs figé les 42% d'espaces verts du territoire dans son dernier Plan Local d'Urbanisme (PLU), et sur les 575 hectares que couvre la ville, le plateau agricole représente plus de 70 hectares, répartis entre différents propriétaires.

Tout le débat est aujourd'hui de voir comment la région peut aider de jeunes agriculteurs à s'installer, sans forcément devenir propriétaires de leurs parcelles, en imaginant par exemple, des pépinières d'activités.

La délégation régionale est également aller visiter les Potagers du Garon, une illustration de projet à vocation sociale s'inscrivant dans le cadre urbain, à l'heure où la question de l'alimentation



et de son coût constitue une véritable problématique. L'association grignerote spécialisée dans la culture biologique est un parfait exemple de l'engagement de la commune en faveur des circuits courts, tout en contribuant à la réinsertion des publics en difficulté, et en faisant bénéficier aux adhérents d'une nourriture saine et locale.

Autant d'initiatives qui font de Grigny une ville unique en son genre bénéficiant d'une forte crédibilité régionale, et bientôt internationale, avec le label CittaSlow.

collège

Alimentation : une action pédagogique



Le 17 mai, lors du cross annuel du collège Émile Malfroy, les élèves de 6^{ème} ont participé à des animations de sensibilisation autour de l'alimentation.

L'objectif de cette action étant de proposer aux 140 collégiens de 6^{ème} un moment d'échange autour des questions qu'ils peuvent se poser sur leurs habitudes alimentaires, mais aussi sur l'influence des marques. Ils ont goûté divers produits, comparé les colorants alimentaires et tenté de deviner les parfums associés pour se rendre compte que la vue a une grande influence sur le goût. Les élèves ont également appris à distinguer le goût et les ingrédients d'un soda de marque avec celui d'une grande enseigne. L'objectif était de leur faire comprendre le poids de la publicité dans les représentations et comportements alimentaires et de les conduire à choisir un produit parce qu'ils en apprécient le goût et non pas en fonction de la publicité.

Cette action s'inscrit dans le projet « Promotion de la santé et de la citoyenneté » qui vise à permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et d'adopter des comportements favorables à leur santé. Une nouvelle action aura lieu le 8 juillet de 16h à 22h sur les espaces extérieurs du 10 rue Pasteur.

police municipale

Zoom sur... la Police municipale

Il est parfois difficile, au niveau local, de distinguer les prérogatives des agents de la Police nationale, municipale, ou encore de la Gendarmerie. Pourtant, leurs domaines d'intervention respectifs sont clairement établis par la loi. Grigny dispose de 3 policiers municipaux, aux missions bien définies. Explications.

La police municipale

Si la Police nationale dépend du Ministère de l'Intérieur et du préfet de Police, la Police municipale est placée sous l'autorité directe du maire, mais également dépendante de l'agrément du procureur de la République et du préfet du Rhône.

À Grigny, la municipalité finance entièrement la présence des 3 agents qui assurent 47 heures de surveillance par semaine, mais aussi l'achat des tenues, l'investissement dans les dispositifs de sécurité comme la vidéo-protection et la mise à disposition des locaux.

Selon l'article L.2212-5 du CGCT, la Police municipale, qui travaille en complémentarité avec les services de la Police nationale ou de la Gendarmerie, a pour objet « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ». Le chef de Police, le brigadier et le brigadier chef travaillant sur Grigny sont des fonctionnaires territoriaux.

Il faut d'ailleurs savoir que certaines communes ne disposent pas de police municipale.

Ses domaines d'intervention

Concrètement, les Grignerots peuvent se rendre au poste ⁽¹⁾ pour réaliser certaines démarches administratives (attestations d'accueil, objets trouvés...).

Les policiers travaillent principalement autour de 3 axes : la prévention et le dialogue (actions de sensibilisation dans les écoles, dialogue avec les adolescents ayant des conduites à risque, passage dans les différents conseils de quartier...), la tranquillité publique (patrouilles pédestres, sorties d'écoles, surveillance des bâtiments publics, zones industrielles...), et enfin lutte contre les incivilités (troubles du voisinage, infractions routières, contrôle de vitesse avec jumelles, stationnement abusif...).

Les gardiens de la Police municipale disposent des pouvoirs de Police qui leur permettent de verbaliser les infractions au code de la route, à l'environnement, à l'urbanisme. Cependant, ils passent la main à un officier de la Police nationale ou de la Gendarmerie pour les faits délictuels et criminels qu'ils ont constatés.

Pour une police de proximité

Selon Alain Desfayes, chef de la police municipale, « le plus important, dans le cadre de nos missions, c'est la présence sur le terrain, la connaissance des populations, et l'efficacité d'une police de proximité. Grâce à ce travail en amont, nous



pouvons surveiller tous les quartiers de Grigny librement, les gens nous ont identifié ». Lorsqu'un incident se déroule en dehors de heures de travail de la Police municipale, les habitants peuvent appeler la Police nationale (Tél. 17). La Police municipale peut apporter des renseignements aux enquêteurs grâce à la vidéo-protection.

Au niveau de la commune, une cellule de veille d'urgence a été mise en place. De plus René Balme a pris un arrêté municipal visant à interdire la consommation d'alcool sur la voie et les lieux publics.

La présence de la Police municipale montre l'attachement de la municipalité au maintien de la tranquillité publique dans la commune.

Police municipale
place Félix Héritier
Tél. 04 78 73 29 21

1 : Horaires d'ouverture au public
lundi, mardi, mercredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h30
jeudi : 8h à 12h - 13h30 à 19h
vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h15

nuisances sonores

Halte aux bruits !

Le code général des collectivités territoriales, relayé par un arrêté préfectoral, prévoit un certain nombre de dispositions visant à limiter les nuisances sonores. Le texte précise « tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité publique ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précautions, est interdit, de jour comme de nuit ».

Pour ce qui concerne les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (...), ils peuvent être effectués :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Toutes nuisances constatées seront verbalisées par la Police municipale.

le mot de l'élu

Jérôme Richon



Depuis plusieurs années, la municipalité a engagé et renforcé une véritable politique de sécurité sur la commune.

En effet, nous avons par exemple développé un système de vidéo-protection dans certains quartiers, sur les bâtiments communaux et dans les parcs. Ces dispositifs nous permettent aujourd'hui une plus grande efficacité et réactivité dans l'élucidation d'incidents survenus à Grigny.

De plus, la Police municipale assure un travail de proximité sur l'ensemble du territoire de la ville, en îlotage (déplacements à pieds), en VTT et en patrouille véhicule. Les agents interviennent également dans le cadre de la sécurité routière avec une présence sur les axes dangereux et des contrôles de vitesse réguliers, souvent à la demande de nos concitoyens. Je souhaite que cet investissement au service de la tranquillité publique pour tous les habitants se poursuive dans les années à venir. Enfin, je tiens à rappeler que la sécurité et le civisme sont l'affaire de tous, cela conditionne le « bien vivre ensemble » et le maintien d'une bonne qualité de vie à Grigny.

Jérôme Richon,
adjoint à la sécurité
et à la vie des quartiers

le conseil municipal en chiffres

29 CONSEILLERS MUNICIPAUX :
22 sièges attribués à la gauche (élections municipales 2008), ainsi répartis :

- majorité municipale, 2 groupes : *Front de gauche présidé par C. Goubert (14 élus), et Personnalités de gauche présidé par D. Cerqua (3 élus).*
- opposition de gauche, 1 groupe : *Parti Socialiste et Mouvement Républicain et Citoyen présidé par M. Djeroro (3 élus).*
- 2 élus hors groupes, dont la référente socialiste locale, A. Pigeon.

7 sièges attribués à la droite composant le groupe d'opposition municipale Grigny ensemble présidé par X. Odo.

PROCHAIN CM MARDI 28 JUIN À 18H30

le conseil municipal en vidéo

Retrouvez toutes les séances des CM sur : www.mairie-grigny69.fr

vie municipale

Conseil Municipal du 17 mai

Le Conseil Municipal ⁽¹⁾ s'est réuni pour voter les délibérations afférentes aux actions proposées par la majorité. En cette période de fin d'année scolaire, beaucoup d'initiatives sont centrées sur la jeunesse et la préparation de l'été, et la rentrée s'annonce déjà chargée. Concernant l'administration générale, un élu ayant démissionné de ses délégations, la représentation de la Ville au sein des organismes locaux et des commissions municipales a été modifiée.

(1) : 28 élus présents ou ayant donné procuration - 1 absent

3^{ème} Forum National de la Démocratie participative

Le 3^{ème} Forum dédié à la Démocratie participative, initié par la Ville de Grigny en 2009, se tiendra à Gennevilliers les 27 et 28 mai. En partenariat avec le CIDEFE (Centre d'Information de Documentation, d'Étude et de Formation des Élus), l'évènement a pour objectif d'impliquer les élus, les citoyens et les services municipaux dans une réflexion autour de la co-construction démocratique. La majorité municipale a souhaité envoyer une délégation composée de 3 élus, 3 habitants (membres des conseils de quartier) et de la directrice du service Démocratie Participative pour représenter Grigny à ce forum.

Relais Petite Enfance : la Ville et la CAF s'engagent

Dans le cadre de la politique d'action sociale familiale menée par la Caisse d'Allocations Familiales (améliorer le quotidien des familles par une offre adaptée de services et d'équipements, et accompagner les familles en difficulté), une convention d'objectif et de financement de la prestation de service « Relais Assistants Maternels » a été signée par le maire et la CAF de Lyon pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2011. Le Relais s'engage ainsi à continuer la mise en œuvre d'un projet éducatif et social de qualité, avec un personnel qualifié, dans un environnement adapté. La municipalité confirme poursuivre ses efforts afin de répondre au mieux à la demande des parents des jeunes enfants, notamment concernant les modes de garde.

Chantiers Villes-Vie-Vacances

Du 4 au 22 juillet, la Ville propose 3 chantiers de 4 à 5 jours (20h de travail par semaine) dans l'objectif d'amplifier la participation des jeunes, et de contribuer à l'apprentissage d'un cadre de travail autour de la notion de projet. En effet, un jeune ne peut prétendre à participer à l'un de ces chantiers que s'il envisage la réalisation d'un projet individuel (permis de conduire, formation...) Quinze Grignerots de 16 à 18 ans bénéficieront

du dispositif Villes-Vie-Vacances (encadré par un animateur recruté par la Ville) et percevront une gratification de 124 € payable à la fin de chaque chantier. Un agent municipal assurera le lien avec les services techniques qui fourniront le matériel nécessaire.

Politique de la Ville : exposition au Collège

Dans l'objectif de lutter contre la délinquance et les incivilités grâce à des actions culturelles en milieu scolaire, l'exposition *Sur les sentiers de la guerre ou comment l'éviter ?* se tiendra au collège Émile Malfroy, signataire d'une convention financière avec la Ville. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la fiche action « promotion de la santé et de la citoyenneté » du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), et s'appuie sur la commission santé prévention, qui réunit les acteurs sociaux éducatifs de la commune autour de 6 axes parmi lesquels l'éducation à la citoyenneté.

Un circuit de jeux éducatifs (vidéo de présentation, guide pédagogique, carnet de bord individuel) sera proposé à 9 des classes du collège dans l'objectif de répondre à certaines problématiques rencontrées par les collégiens (violence entre grignerots et givordins, problème d'orientation en fin de collège, conseil de discipline...), et de les sensibiliser au respect de la loi et d'autrui.

Représentation au sein des organismes locaux

Suite à la démission de Abdelkader Larouci de ses délégations, il est remplacé dans les commissions municipales et les organismes locaux comme suit : commissions : Finances : S. Khaled - Transports / Voirie : A. Masala - Affaires sociales : C. Verzier - Jeunesse : S. Khaled - Petite enfance : vice présidente : S. Khaled / titulaire : J. Pierrot. Conseil d'école, maternelle Joliot Curie : L. Briane - Maison de l'emploi : C. Goubert - CCAS : A. Masala.

Zoom

Résidence d'auteur



Du 13 septembre au 13 décembre 2011, la commune poursuit sa politique de démocratisation de la culture en organisant la 8^{ème} résidence d'auteur au Manoir.

En sa qualité d'écrivain, poète et romancier, Michel Besnier a été désigné comme étant le prochain auteur résident sur la ville de Grigny.

Cette démarche vise à rapprocher la création littéraire des citoyens, lecteurs ou non, en articulant diverses actions (ateliers d'écritures, lectures-rencontres) orchestrées par le service Culturel, en collaboration avec les espaces publics locaux : écoles, médiathèque, centre social..., les associations et l'espace Pandora qui mène des actions culturelles autour du livre et de l'écrit depuis plus de 20 ans.

Un calendrier de travail sera bientôt disponible.

Unanimité

point information jeunesse

Nouvelle animatrice au PIJ



Ancienne responsable du centre aéré de Grigny, Saliha vient d'arriver au Point Information Jeunesse. Depuis le mois d'avril, elle reçoit les jeunes qui s'interrogent sur l'emploi, la formation, l'hébergement, les loisirs... afin de les orienter vers les services et structures locales adéquats. Qu'ils viennent consulter des documents ponctuellement (petites annonces, formulaires...), ou obtenir un rendez-vous anonyme et personnalisé, Saliha est là pour faciliter leurs démarches. Selon elle, « *l'essentiel est de les pousser à être autonomes, et surtout, faire en sorte de casser tous les clichés qu'ils peuvent avoir, en les orientant sur des pistes concrètes et actualisées* ».

Dans le cadre de ses missions d'action à la jeunesse, la jeune femme souhaite également fédérer le maximum d'adolescents dans les groupes thématiques du Conseil Local de Jeunes (citoyenneté, environnement, vidéo, skatepark...). En passant par le centre Social, le collège, ou dans le cadre d'actions de sensibilisation avec le PIJ bivouac, Saliha cherche à créer une dynamique collective entre ces groupes de travail. « *J'espère également mobiliser plus de filles autour d'actions humanitaires par exemple* » explique-t-elle. Des idées, des envies, des conseils, des rencontres... autant de bonnes raisons d'aller faire un tour au PIJ.

Point Info Jeunesse
service Enfance / Jeunesse
 5 rue Guy Raffin
 Tél. 04 78 07 25 05
 lundi, mardi, jeudi : 15h à 17h
 mercredi et vendredi : 10h à 12h et 15h à 17h

élémentaire joliot curie

Embarqués sur le Rhône...

Chanceux, les élèves de l'école élémentaire Joliot Curie ont pris des cours de barque sur le Rhône ensoleillé d'avril, dans le cadre des « classes découvertes », organisées en partenariat avec le SMIRIL et l'association la Sauvetage et Joutes de Grigny. Par groupe de trois, les enfants ont pu se familiariser avec leur embarcation et partir à la découverte de l'île de la Table Ronde.



Pédagogiques et ludiques, ces journées de navigation ont ravi les élèves très enthousiastes à l'idée de pratiquer des activités en dehors de l'école. Écoper, dame de nage, tolet... font désormais partie du jargon des petits rameurs de Grigny. Les bénévoles de l'association la Sauvetage et Joute espèrent susciter la naissance d'une passion chez ces élèves. Pour certains d'entre-eux, le pari semblait d'ores et déjà... réussi !

centre de loisirs 3/4 ans

Mercredis de juin

mercredi 8 juin : carte *Fête des parents* / balle au prisonnier.
mercredi 15 juin : atelier argile / poisson pêcheur.
mercredi 22 juin - journée au Relais : médiathèque et pique-nique au parc / rechercher l'objet en lien avec l'histoire.
mercredi 29 juin : atelier cuisine / goûter dansant de fin d'année !

centre de loisirs 3/4 ans

Été 2011

Le Centre Loisirs des 3/4 ans fonctionnera du 4 au 28 juillet inclus. Réouverture mardi 30 août. Inscriptions à partir du 16 juin, se munir du carnet de santé, n° allocataire CAF, attestation d'assurance.

Inscriptions et renseignements
service Enfance / Jeunesse
 5 rue Guy Raffin - Tél : 04 72 49 52 25
 lundi au vend. : 13h30 à 17h
 jeudi jusqu'à 19h.

musique

Atelier sonore : corps et mouvement

La crèche des Arboras et le Relais Petite Enfance ont récemment lancé des séances d'animation à l'éveil musical.

Basées sur l'écoute de sons, à partir d'objets du quotidien, de matières qui craquent, roulent, crépitent... les petits apprennent à développer leur sens de l'écoute et leur capacité d'attention. L'intervenante, Johanna, accompagnée de sa guitare ou de percussions, raconte des histoires d'animaux où chaque enfant devient acteur d'un son. L'éveil au sens du rythme fait également partie du programme. Cela permet de faciliter l'expression de chacun, mais aussi du groupe. Considérant le succès de cette initiative, une nouvelle programmation aura lieu, à la crèche du Vallon à l'automne prochain.



Pré inscription crèches
 Marie-Odile Crouzet
 sur rdv au 06 17 29 21 05
 les mardis et jeudis
 au Pôle Petite Enfance
 6 Promenade Jacques Brel (1^{er} étage)
 Tél. 06 17 29 21 05
 chargeaccueilpetiteenfance@mairie-grigny69.fr

Crèche municipale des Arboras
 6 Promenade Jacques Brel
 Tél. 04 78 73 28 36
 crechedesarboras@mairie-grigny69.fr
 lundi au vendredi 7h30 à 18h30

Crèche municipale du Vallon
 32 avenue des Arondières
 Tél. 04 78 07 01 43
 crecheduvallon@mairie-grigny69.fr
 lundi au vendredi 7h30 à 18h30

Relais Petite Enfance
 rue Émile Évellier
 relais@mairie-grigny69.fr
 Permanences administratives lundi et vend. 8h30/12h et 13h/17h30

Centre de Loisirs 3/4 ans Pôle Petite Enfance
 Inscriptions et renseignements
 Tél. 04 72 49 52 25
 ndolmazon@mairie-grigny69.fr
 mercredis et vacances scolaires 8h à 18h

cité d'artistes

Jean-Marc Paubel, poète plasticien

Il est l'un des premiers à s'être implanté dans la SCOF Cité d'Artistes de Grigny. A l'occasion de l'exposition qu'il prépare, Jean-Marc Paubel nous initie à la découverte d'un triptyque poétique baptisé « Et Après » pour une Sonate en trio.



Et avant...

Avant de détailler sa collaboration artistique avec Marie-France Chevalier et Maurice Sage, Jean-Marc Paubel retrace son parcours jusqu'à la SCOF Cité d'Artistes, initiée par par la municipalité en 2006. Autogérée depuis lors, cette friche de 4 000 m² a entièrement été aménagée par ses propriétaires, dont certains collaborent avec la Ville autour de projets culturels (Symposium de sculptures, L'École, l'Art et la Ville...). Après quelques années, « chacun des 14 ateliers ressemble à ses résidents respectifs, et aucun ne dégage la même ambiance » explique Jean-Marc.

« Et après » quoi ?

Pour ce Poème plastique à trois voix, c'est après le Temps que court le trio du collectif. Mise en place du 14 mai jusqu'au 12 juin, cette exposition est le fruit d'une collaboration sincère et engagée entre 3 artistes qui s'inspirent mutuellement. Aux côtés des peintures de Marie-France Chevalier caractérisées par le style des vanités de la

Renaissance, à la très sensible abstraction picturale des *Confidences minérales* de Maurice Sage, Jean-Marc Paubel propose des œuvres centrées sur l'architecture naturelle à l'épreuve du temps (explosion des couleurs, érosion des matières...).

Inauguration de la SCOF

Samedi 11 juin, une mosaïque d'univers créatifs sera ouverte au public, dont celui du collectif de Jean-Marc Paubel qui procédera au dévernissage le lendemain. « Contrairement à un vernissage classique dans une galerie, exposer dans nos ateliers n'est pas une démarche neutre. On se livre en ouvrant notre lieu de travail aux visiteurs, et il me paraissait normal de vivre cette expérience avec Marie-France et Maurice, avec lesquels je partage les mêmes valeurs. J'ai toujours aimé travailler en collectif, c'est une expérience exigeante, mais très enrichissante » conclut Jean-marc, qui prépare également une exposition de groupe à l'orangerie du Parc de la Tête d'Or en octobre prochain.
 mail : etaprescollectif@gmail.com
 internet : <http://collectif-et-apres.over-blog.org/>

inauguration

La cité d'artistes inaugurée

Samedi 11 juin, à partir de 10 h, tous les résidents ⁽¹⁾ de la SCOF - Cité d'Artistes vous convient à l'inauguration de leur lieu de création, de vie et d'échanges. Fédérés dans une ancienne faïencerie et coopérative fromagère de 4 000 m² que la ville leur a permis d'acquérir, sculpteurs, peintres, décorateur, vidéastes, auteurs, éditeurs, vous accueillerez au cœur de leur projet, atypique et autogéré, pour découvrir leur atelier de travail respectif. À ne pas manquer !

1 : Compagnie Korbo, théâtre de rue - Avram Stéphane, éditeur - Baot Philippe, technicien événementiel - Calsolari Michaël, auteur - Carayon Stéphane, plasticien - Cleyet Jean-Baptiste, décorateur, vidéaste - Dubus Olivier, paysagiste - Henri Yves, sculpteur - Lebreton Benjamin, scénographe - Michel Bez, plasticien - Pattakou Eleni, peintre, graveur - Paubel Jean-Marc, plasticien - Pouzache Françoise, direction de projets culturels - Privolt Pierre, peintre - Rouaud Stéphane, éclairagiste, photographe - Verrier Laurence, photographe.

**Cité d'Artistes, inauguration samedi 11 juin à partir de 10h.
36 avenue Berthelot**

médiathèque

Modification des horaires

En raison du peu de fréquentation le vendredi soir et devant l'affluence grandissante le samedi matin, la médiathèque fermera le vendredi à 18h30 (au lieu de 19h) et le samedi 12h30 (au lieu de 12h) et ceci à compter du 1^{er} septembre.

Médiathèque Léo-Ferré
 Tél. 04 78 73 51 91
 rue du 11 novembre

Horaires maintenus jusqu'au 1^{er} septembre :
 mardi : 14h30-18h / mercredi : 9h30-12h et 14h30-18h
 jeudi : 9h30-12h / vendredi : 14h30-19h
 samedi : 9h30-12h

sortie culturelle

Jazz à Vienne

Le service Culturel propose une sortie spectacle à Vienne, le mardi 28 juin pour découvrir : Shibusa Shirazu Orchestra.

« Spectacle fascinant, un ovni musical et visuel comme seul le Japon peut en inventer. Une troupe complète et pluridisciplinaire qui, en scène, ne comprend pas moins de trente personnes, parmi lesquelles des musiciens, des chanteurs,



des danseuses et des danseurs de Butoh, des artistes plasticiens et des acteurs... Véritable boîte à musique(s) vivante(s), une boîte à merveilles. On soulève le couvercle, et paf ! une explosion

d'improvisations de haute volée, de rythmes jazz, de mélopées japonaises, latines ou balkaniques, du rock et du ska funk vous sautent sur l'imaginaire. Vos yeux, vos oreilles semblent comme réquisitionnés par le spectacle. Tradition et modernité se croisent, se mêlent dans une ambiance stupéfiante. Danses féeriques, serpentins de couleurs, élégance et acrobaties fusionnent avec une énergie incroyable, s'enchaînant en tableaux époustouffants ».

Rendez-vous devant la mairie à 19h15, départ du car à 19h30. Retour minuit (23h30 départ de Vienne). Renseignements et retrait des billets (5,10 €) jusqu'au 24 juin, en mairie service Culturel. Tél. 04 72 49 52 03

bénévole

Yves Gourbeault, dans le cœur des grignerots

Il a reçu la médaille de la Ville des mains de René Balme, quelques jours après avoir fêté son 90^{ème} anniversaire... C'est un personnage charmant, pétillant, et généreux de ses trouvailles incessantes, engagé dans la section « minéralogie » de l'Amicale Laïque depuis presque 30 ans... Il réside à Vourles, mais Yves Gourbeault a définitivement conquis le cœur des grignerots... Rencontre.

Histoire d'une passion

Dans sa maison de Vourles, Yves prend plaisir à montrer sa superbe collection de minéraux provenant de France, mais aussi du Maroc à l'Islande, pays qu'il a arpenté en quête de ces pierres, dont certaines révèlent au microscope la beauté d'une cristallisation hors du commun. Véritable discipline artistique basée sur des connaissances scientifiques approfondies, la minéralogie, c'est avec son grand-père qu'Yves l'a découverte en se baladant et en apprenant à observer le « terrain », les formes et les couleurs... « Je voue une grande dévotion à mon grand-père, un grand pédagogue, laïque, et passionné par l'enseignement des sciences de la Terre » explique-t-il. Depuis cette époque, Yves a ramené des centaines de minéraux de ses multiples excursions sur les sites qu'il connaît bien, comme le Beaujolais par exemple. Bleutés, violacés, argentés, cuivrés, ces extraits rocheux sont surprenants et dévoilent des structures cristallines insoupçonnables, des bijoux naturels qui expliquent que bien des passionnés ne décrochent jamais, tant leurs trouvailles sont uniques.



Quand il entend parler de la section Minéralogie de l'ALG en 1983, créée un an plus tôt par Josianne Philibert, Yves décide très vite de s'investir dans ce projet, et devient rapidement l'organisateur de l'exposition qui accompagne la Bourse aux Minéraux. Chaque année, il a planché sur un thème différent (le nucléaire, l'uranium, la biosphère...), ses recherches contribuant progressivement à distinguer la section à l'échelle nationale. Yves et Alexis Chermette, un spécialiste mondial de la fluorite, partagent d'ailleurs leur passion commune pendant plus de 25 ans. Également présente lors de voyages d'exploration, Annette Tissot, grande amie d'Yves, se remémore des instants inoubliables : « *c'est le petit matin, la brume adoucit la silhouette, Yves est debout sur la houillère enflammée de la Ricamarie recouverte d'une fine couche de neige ; il observe une concrétion de réalgar, très rouge, contraste merveilleux de la neige et du feu* ».

Un esprit toujours aussi vif

A 90 ans, Yves Gourbeault fait toujours preuve d'une grande vivacité, et d'une curiosité hors pair. Boulimique de lecture, il se plaît à conseiller des publications qui lui tiennent à cœur depuis longtemps, comme

« la Grande Relève », un « mensuel de réflexion socio-économique vers la démocratie d'une économie de partage » fondé par son ami Jacques Duboin, dont la première édition date de 1935. Intellectuel, humaniste, créatif et doté d'une grande rigueur scientifique, il a également écrit ses mémoires d'enfance, des travaux d'études géologiques et réalisé des projections en relief de minéraux qu'il a trouvés lors de ses explorations. En parallèle, il a mené une carrière de directeur commercial et vendu des bérets basques dans le monde entier. Et si Yves a également connu la guerre, dont il est revenu mutilé aux 2 pieds, puis échappé au STO avant de passer dans la Résistance,

il dit lui-même « *s'en être bien sorti finalement* ». Il est aujourd'hui à la retraite et vit avec sa fille unique, Murièle.

Quand on l'interroge sur le rôle d'une Amicale Laïque dans la vie d'une commune, il insiste sur le fait que « *c'est une histoire de famille* », son grand-père et son oncle ayant déjà été présidents de ce type d'association. « *A l'époque de Jules Ferry, mon grand-père était un instituteur et dans son village, il avait été missionné pour enseigner dans la première école laïque du coin. Très vite, il a fédéré beaucoup d'élèves et concurrencé l'enseignement assuré par des religieux qui avaient beaucoup plus de moyens. La laïcité était surtout de l'anticléricalisme en ce temps-là, mais aujourd'hui il s'agit bien de la neutralité de l'État vis-à-vis des religions* ».

Yves se définit comme un positiviste et pense que nous sommes tous des « *héritiers du Big Bang* », et plutôt « *que de me définir comme un citoyen du monde, je préfère me considérer comme un citoyen de l'univers* » conclut-il.

Un véritable amoureux de la nature et des gens, aujourd'hui très « *honoré* » d'avoir reçu la Médaille de la Ville, à la demande de ses amis de l'ALG, notamment Eric et Jacky, auxquels il reste très attaché.



Amicale Laïque de Grigny

siège : 2, av. Jean Durand
Tél. 04 78 73 06 61
mail : algrigny69@free.fr

Minéralogie : sortie sur sites, Taille des minéraux
Gymnastique entretien - Gymnastique sportive enfant (dès 4 ans)
Athlétisme - Cyclotourisme - Escalade - Badminton
Yoga - Rock
Randonnées pédestres - Jogging -
Tarot -
Country - Tennis de table
Arts plastiques - Encadrement d'art

Groupe des élus de la majorité municipale

Travailler tue

En organisant un grand débat public sur le cancer des verriers, en collaboration avec l'association des anciens verriers de Givors, la municipalité a voulu marquer son soutien à celles et ceux qui sont touchés dans leur chair mais aussi, dénoncer les non-dits, et révéler au grand jour les conditions de travail de plus en plus exécrables dans un monde qui a définitivement fait allégeance à la finance.

Les anciens de BSN développent 20 fois plus de cancers que le reste de la population, les travailleurs de France-Télécom connaissent une vague de suicides sans précédent, et d'autres professions sont aussi touchées par des conditions de travail qui conduisent les salariés à développer des pathologies invalidantes, ou à porter atteintes à leur inté-

grité physique. Nul ne peut dire aujourd'hui, et sûrement pas les patrons de ces grandes entreprises, qu'ils ne sont pas au courant ou ne connaissent pas les causes de cette souffrance au travail, ou de l'empoisonnement qu'ils font subir à leur salariés.

Et malgré cette connaissance, ce sont les salariés que l'on culpabilise et non pas leur direction.

C'est contre cet état de fait que se battent les anciens verriers de BSN et leurs familles. C'est contre cet état de fait et l'exploitation éhontée de l'homme par une poignée de dirigeants d'entreprises qui ont choisi de privilégier le rendement, les bénéfices et l'actionnariat, au détriment de la vie de leurs salariés.

C'est pour dénoncer ce positionnement cri-

minel que la majorité municipale organisera fin 2011 un grand colloque sur le sujet, dont les actes seront publiés afin que plus personne ne puisse dire : nous ne savions pas.

Groupe « GRIGNY ENSEMBLE » élus de l'opposition municipale

Chacun son rôle

Au fil des mois, les tribunes libres de la majorité municipale, nous laisse rêveur... La majorité essaie de faire croire qu'elle serait ouverte à nos propositions, qu'elle nous considérerait comme partenaire, qu'elle serait attentive à nos projets... Que nenni, et cette communication du Maire est un trompe l'œil grossier et faux semblant.

Le couplet sur l'opposition pas gentille, parce qu'elle critique est du plus mauvais goût. Souvenons-nous, un adjoint de Grigny avait affirmé il y a quelques années au sein d'un conseil de la communauté de Communes Gi-

vors-Grigny « *Odo, a tort, par principe* ». N'oublions pas aujourd'hui les coupures de micro, les « *vous n'avez pas la parole* » de chaque conseil municipal, ou les « *vous avez deux minutes pour vous exprimer* » quand les questions dérangent. Les vidéos des conseils sont nos meilleures avocates ! Ils sont majoritaires et gèrent en leur âme et conscience. Nous sommes opposants, nous contrôlons, nous nous opposons, nous proposons quand cela est nécessaire, nous votons ce qui nous paraît bon pour les habitants de la ville. Des propositions, nous en avons faites par l'intermédiaire de notre programme municipal, elles sont pour la plupart toujours actuelles. Elles sont même parfois

reprises, et nous nous en réjouissons. Des propositions des plus simples aux plus ambitieuses. Sur les finances locales, sur le port de plaisance, sur le logement, sur la Rotonde... Des propositions souvent raillées par le Maire, souvent pour dénigrer ses adversaires, mais propositions reprises ensuite !

Edgar Pisani, sénateur socialiste disait : « *Il ne faut pas considérer toute critique émise comme crime de lèse-majesté. La critique, la libre critique est le levain de la démocratie ; celui qui la refuse, refuse la règle du jeu.* » Le parti socialiste, à Grigny, est lui aussi dans l'opposition. Où sont les démocrates ? Où sont les raisonnables ?

Plan Canicule 2011



Coupon réponse à retourner ou à déposer en mairie, 3 av. Jean Estragnat 69520 Grigny

Je soussigné (e)

Nom Prénom

Né(e) le :

Adresse

Tél

Demande mon inscription au registre du CCAS de la ville de Grigny « plan canicule 2011 »

LANCEMENT DU « Tchat avec le maire »



Tous les **jeudis**
de **15h à 16h**,
René Balme répond
en direct
à toutes vos questions.

Pour participer,
inscrivez-vous
sur le site de la ville
www.mairie-grigny69.fr



service TIC
T. 04 72 49 52 35

www.mairie-grigny69.fr

Mairie - Tél. 04 72 49 52 49

3 av. Jean Estragnat BP 12 - 69520 GRIGNY
lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
mardi : 13h30 à 17h - jeudi jusqu'à 19h

Permanences du maire : jeudi de 16h30 à 19h
sur rdv : Tél. 04 72 49 52 30

Point Information Jeunesse - Tél. 04 78 07 25 05

5 rue Guy Raffin
pij@mairie-grigny69.fr

Scolaire - Tél. 04 72 49 52 36 - 04 72 49 52 25

chalet rue Guy Raffin

Relais Petite Enfance - Tél. 04 72 49 07 20

rue Émile Éveiller
relais@mairie-grigny69.fr

Crèche du Vallon - Tél. 04 78 07 01 43

32 avenue des Arondières
crecheduvallon@mairie-grigny69.fr

Crèche des Arboras - Tél. 04 78 73 28 36

6 promenade Jacques Brel
crechedesarboras@mairie-grigny69.fr

MDR - Tél. 04 37 20 09 68

36 avenue des Arondières

Médiathèque Léo-Ferré - Tél. 04 78 73 51 91

rue du 11 novembre
mediatheque@mairie-grigny69.fr

Centre Social & Culturel - Tél. 04 78 73 25 83

4 place Félix Héritier

École Musique et Danse - Tél. 04 78 73 74 94

La Poste - Tél. 3631

place Henri Barbusse

lundi : fermée

mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h30 à 17h45

samedi : 9h à 12h

Police municipale - Tél. 04 78 73 29 21

Tél. 06 07 88 35 53

La Rochère

police.municipale@mairie-grigny69.fr

Gendarmerie - Tél. 04 72 49 97 97

avenue Professeur Fleming - GIVORS

Commissariat - Tél. 17

rue Pierre Semard - GIVORS

Hopital Montgelas urgences - Tél. 04 78 07 33 40

Point Préfecture - Tél. 04 72 49 05 19

Maison de l'Emploi et des services Publics

Maison de Justice et du Droit - Tél. 04 78 07 41 00

45, rue Roger Salengro - GIVORS

lundi au vendredi : 9h à 12h15 - 13h30 à 17h

Déchetterie - Tél. 04 72 24 12 29

Chemin de Saint Abdon

Horaires d'été (1^{er} avril / 31 octobre)

lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h

samedi : 8h30 à 18h30

dimanche : 9h à 12h



VILLE DE GRIGNY

Démocratie participative

CALENDRIER

JUIN

2011

DATES	MANIFESTATIONS	HORAIRES et LIEUX
jeudi 9 juin	VISITE DE QUARTIER <u>BELAIR</u>	18h - angle av. de la Fraternité et haut rue F. Roussel
mardi 14 juin	COMMISSION SCOLAIRE	17 h 45 - Hôtel de Ville salle Dutartre
jeudi 16 juin	VISITE DE QUARTIER <u>CHARMES / ROUSTRAS / VALLON</u>	18h - entrée lot. Les Gruizards (côté rue A. Sabatier)
jeudi 23 juin	GRUPE DE TRAVAIL budget participatif / finances locales	18h30 - Hôtel de Ville salle Dutartre



Hôtel de ville - 3 avenue Jean Estragnat 69520 GRIGNY
Démocratie participative Tél. 04 72 49 52 04 - demopart@mairie-grigny69.fr - www.mairie-grigny69.fr